

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns: LYON et Départements limitrophes... 20 fr. 11 fr. 6 fr. Autres Départements... 24 fr 13 fr. 7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... A PARIS A L'AGENCE NAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

On annonce de Pékin que le gouvernement français aurait présenté à la Chine un ultimatum au sujet de l'emprisonnement d'un missionnaire. Le traité de commerce franco-italien a été approuvé par la commission des douanes. Le tribunal correctionnel de Paris a l'intention de poursuivre plusieurs députés etc. Le Pape a envoyé des instructions au nonce à Madrid pour empêcher la propagande cariste.

se taire, car si l'Angleterre veut rester en paix avec les autres puissances, il faudra qu'elle se décide à faire des concessions; si elle ne veut pas en faire, il est au moins impolitique de le dire. Ces menaces déguisées sont bien mal placées dans la bouche d'un ambassadeur. Le représentant d'un pays étranger, jouissant chez nous de tous les privilèges que lui assurent les usages de la diplomatie, pourrait bien ne pas s'en servir pour faire la leçon aux gens chez lesquels il se trouve. Puisque Son Excellence avait des choses désagréables à nous dire en public, Paris n'est pas loin de Douvres; elle n'avait qu'à prendre le train et pouvait, ayant exploré sa bile, revenir le même jour. Mais le plus beau morceau se trouve à la fin. Voici encore un échantillon de ce que nous a dit sir Monson; c'est la péroraison, et comme vous allez le voir on n'est pas plus gracieux: « Je demande, dit-il, au gouvernement français et à la presse de ne plus continuer cette politique de piqûres d'épingle qui peut bien procurer une récompense éphémère à un ministre de peu de durée, mais qui doit inévitablement perpétuer de l'autre côté de la Manche une irritation qui deviendrait à un certain moment intolérable pour une fière nation. « Je les supplie de résister à la tentation d'essayer de contrecarrer par de mesquines manœuvres l'esprit d'entreprise anglais. Je regrette de voir une manœuvre de cette sorte suggérée par la proposition qui a été faite de fonder des établissements d'instruction en rivalité avec les nôtres dans les provinces du Soudan récemment conquises. « Une telle provocation sans raison, à laquelle j'espère bien qu'aucun appui officiel ne sera donné, pourrait avoir l'effet de modifier la politique de ménagements qui nous empêche de tirer tout le profit que pourrions nous donner nos récentes victoires et notre présente situation et de nous faire adopter, comme l'a proposé l'homme le plus compétent en la matière, des mesures qui, bien qu'elles soient favorablement accueillies par une assez grande partie du peuple anglais, ne sont pas précisément, j'imagine, l'objet auquel tend le sentiment des Français. » Si un pareil langage était tenu chez nous par l'ambassadeur de la Turquie ou par celui de la Chine, nous aurions vite fait de réclamer des explications, le désaveu et la révocation d'un fonctionnaire aussi mal élevé. Le Times, commentant ces paroles discourtoises, en accentue encore la gravité. « Les Français, dit-il, ont, jusqu'ici, trop compté sur notre tolérance. L'objet du discours de M. Monson est de leur faire comprendre qu'étant un peuple sérieux, nous avons le droit d'attendre qu'on nous traite sérieusement avec la même patience qu'on observe avec les autres puissances. « Ce n'est pas trop demander après tout; mais si l'on ne tient pas compte de notre demande, les choses pourront prendre une vilaine tournure. » Cela veut-il dire que M. Monson a parlé par ordre, au nom de son gouvernement? Il est permis de le croire, car une telle manifestation est d'une gravité exceptionnelle; c'est la première fois qu'un ambassadeur se permet de critiquer en public, avec une pareille violence si non dans les termes, du moins dans le sens de la phrase, la politique du gouvernement auprès duquel il est accrédité. Lord Salisbury a réussi le coup de Fashoda; il pense qu'après notre première reculade nous en ferons une nouvelle, et que, par l'intimidation, il nous amènera tout doucement à céder à l'Angleterre la libre possession de l'Egypte. Peut-être agirait-il plus sagement en évitant de nous pousser à bout, mais cette brutale manifestation de la mauvaise humeur du Foreign-Office doit nous servir de leçon. La leçon, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, mais on peut l'oublier: Oignez vilain, il vous polindra, Polignez vilain, il vous oindra. J. DES AIGUIS.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER Jeudi 8 décembre. - 392 jour. Lever du soleil, 7 h. 42; coucher à h. 02. Lune, D Q. Immaculée-Conception. Parmi les rédacteurs nous relevons les noms de MM. Gérard Richard, Fournière, Rouanet, Vaillant, Groussier, Viviani, etc. JOURNAL SOCIALISTE La semaine prochaine doit paraître un nouvel organe socialiste hebdomadaire à 8 pages politique et littéraire qui aura comme titre l'idée socialiste. Parmi les rédacteurs nous relevons les noms de MM. Gérard Richard, Fournière, Rouanet, Vaillant, Groussier, Viviani, etc. UNE ÉCONOMIE QUI NE SERA PAS RÉALISÉE L'« Officiel » mentionne plusieurs crédits dont le total forme un chiffre respectable, crédits qui vont être demandés aux Chambres, pour la participation respective des divers départements ministériels à l'Exposition de 1900. Que contiendra-t-on dans ces expositions ministérielles? Des paperasses et pas grand-chose autre; on peut sans être sorcier, prédire d'avance que les visiteurs seront peu nombreux, aussi les contribuables ont-ils grandement raison de protester contre des dépenses parfaitement inutiles, dépenses qui ne feront que mettre mieux en relief les innombrables abus du fonctionnarisme actuel. Si l'on compare les sommes dépensées en 1889, pour une exposition analogue, et celles qui vont être présentées au vote des Chambres, on est en droit de conclure que le régime de la paperasserie a entraîné à fait beaucoup de progrès en dix ans. Cette exposition de registres et de papiers renfermés dans des cartons verts coûtera bien cher et ne sera guère réjouissante pour les yeux! Ministère des finances, en 1889, 200.000 fr., en 1900, 239.000 fr. Ministère de la justice, en 1889, 47.000 fr., en 1900, 48.000 fr. Ministère de l'intérieur et des cultes (y compris ce qui regarde l'Algérie, en 1889, 460.000 fr., en 1900, 780.000 fr. Ministère de la marine, en 1889, 344.612 fr. 50, en 1900, 400.000 fr. Ministère de l'instruction publique, en 1889, 400.000 fr., en 1900, 540.000 fr. Ministère des beaux-arts, en 1889, 1.153.000 francs, en 1900, 2.500.000 fr. Ministère du commerce et de l'industrie, en 1889, 15.000 fr., en 1900, 188.000 fr. Ministère d'agriculture, en 1889, 1.635.000 fr., en 1900, 2.450.000 fr. Ministère des colonies, en 1889, 585.000 fr., en 1900, 1.870.000 fr. Ministère des travaux publics, en 1889, 185.000 fr., en 1900, 450.000 fr. Ministère des affaires étrangères, en 1889, 50.000 fr. Ministère de la guerre, en 1889, 800.000 francs. Tant d'argent pour faire constater aux contribuables la perfectionnement d'une machine qui travaille sans chômer jamais celle-ci, à faire le vide dans leur bourse! X. X. HOPITAL ROMAIN On vient de découvrir en Suisse, à Baden, petite ville du canton d'Argovie, les restes d'un hôpital romain. Ce qu'il en reste ne présente, au point de vue de l'architecture, qu'une valeur d'art médiocre, mais ses ruines intéressent les archéologues parce qu'elles sont le premier document qui nous soit parvenu attestant l'existence d'institutions hospitalières aux temps de l'antiquité classique. Nulle part jusqu'ici on n'en avait trouvé la moindre trace. Pompéi et Tingad, où se voit encore tout ce qui servait à la vie publique et privée des anciens, ne contiennent aucun édifice dont la distribution permette de supposer qu'en ces villes il existait des hôpitaux. Au contraire, l'antiquité grecque ne nous a laissé la description d'établissement de ce genre. Seul Hippocrate, dans un passage très court et un peu obscur, fait allusion aux malades qu'on soignait au temple d'Esculape sans qu'il soit possible de décider s'il y avait auprès du sanctuaire des locaux spécialement affectés à leur usage. L'aménagement des ruines de Baden ne laisse au contraire pas de doute sur leur destination. L'édifice se compose de quatre petites chambres dans lesquelles on a retrouvé, en très grand nombre, des instruments de médecine et de chirurgie, pinces, tubes, spatules, caillères, mesures, ciseaux, boîtes d'onguents, etc., et tout porte à croire que c'était là l'hôpital des quatrièmes et cinquièmes légions qui avaient à Baden leur quartier général. LE PRIX D'UNE GUERRE La population de Cuba a beaucoup diminué pendant les trois années et demie qu'on dut l'insurrection et la guerre. Voici à ce sujet les renseignements que donne le correspondant du « Temps » à la Havane: Avant l'insurrection, l'île comptait 1.500.000 habitants blancs (Cubains et Espagnols) et gens de couleur. Les Espagnols ou « peninsulaires » étaient au nombre de 300.000, les gens de couleur de 500.000, les blancs nantis de Cuba de 300.000. Les Espagnols partent ou vont partir. De la population blanche de Cuba, il a disparu environ 70 0/0; de 800.000, il n'en reste plus que 230.000. De la population de couleur, nègres, mulâtres, Indiens, métis, Chinois, il a disparu 15 0/0; il y a 425.000 survivants sur 600.000. La population totale de Cuba, blanche et de couleur, a donc diminué de plus de moitié; elle n'est plus que de 745.000 habitants, dont trois

cinquièmes de gens de couleur, sur 118.833 kilomètres carrés de superficie. Le prochain recensement de la population dira si cette statistique est exagérée; mais on ne le croit pas. On sait que la population blanche a beaucoup souffert, notamment du système de la concentration dans les villes, imaginé par le général Weyler. Il est à craindre que ces 325 000 Cubains ne soient submergés, d'ici un an ou deux, par un million d'Anglo-Saxons et autres races venues des Etats-Unis. LES CHEMINS DE FER EN CHINE Beaucoup d'Européens ne se doutent pas de la nature du plus sérieux obstacle que rencontre la construction des chemins de fer en Chine. D'après des renseignements fournis à ce sujet par M. Marcel Tillot, directeur de l'« Echo de Chine », à Shanghai, ce sont les « tumuli », les sépultures des Chinois, qui seront cet obstacle. Le culte ancestral est, en somme, la seule religion des Celestes et l'emplacement de leurs « tumuli » est, depuis des siècles, pieusement consacré par les descendants. Ces sépultures sont toujours indiquées par une surélévation du sol, et une fois l'inhumation faite, l'emplacement est sacré. Or, il s'en trouve partout, et une ligne de chemin de fer ne peut être tracée sans qu'il en soit constamment rencontré. Dans ces conditions, comment résoudra-t-on la question? Si l'on procède par expropriations individuelles, les négociations seront longues, les indemnités grosses, tous les Chinois se souviennent entre eux sur ce terrain. Et, étant donnée cette solidarité, une expropriation générale rencontrerait certainement une résistance en masse, voire un soulèvement unanime qu'on ne vaincra que par la force armée. Le problème est vraiment d'une solution difficile. Carnel d'un observateur. - J'ai entendu dire bien souvent: « Cet employé ferait bien mon affaire »; jamais: « Je ferais l'affaire de cet employé. » MES CISEAUX C'est d'abord un observateur. - J'ai entendu dire bien souvent: « Cet employé ferait bien mon affaire »; jamais: « Je ferais l'affaire de cet employé. » LEURS INVENTIONS Nous disions l'autre jour que les dreyfusards ne brillaient guère par l'imagination. Ça voici une nouvelle preuve: On sait que leurs journaux passent volontiers pour avoir des « tuyaux » étonnants sur ce qui se passe à la cour de cassation. Or, voici le dernier: L'Aurore dit que devant la cour de cassation, M. de Galliffet a rapporté que le général Darras aurait dit devant plusieurs personnes, ce jour-là: « Nous venons de condamner un innocent. » Le Radical reproduit le même bruit et ajoute que le général de Galliffet a produit une vive impression sur la cour de cassation. Il est facile de retrouver dans les mêmes journaux du mois de novembre les mêmes insinuations qui furent alors démenties par les intéressés. Les dreyfusards ne craignent pas le réchauffé. Mais le plus amusant de l'affaire, c'est que le général de Galliffet n'a pas encore été entendu par la cour de cassation.

de ses collègues tentant à faire désigner par un vote les forces qui doivent rester à la disposition de la marine pour la défense des arsenaux et points d'appui de la flotte. En conséquence la commission a adopté le texte qui affectait au service de la défense de nos arsenaux et points d'appui les unités militaires, les troupes de marine, d'artillerie et d'infanterie, les batteries des côtes et enfin les troupes indigènes. L'ARMÉE COLONIALE ET LA COMMISSION DE L'ARMÉE Paris. - La commission de l'armée qui dans sa dernière réunion s'était prononcée pour le principe du rattachement de l'armée coloniale au ministère de la guerre a examiné aujourd'hui ce projet en attendant de connaître l'avis du gouvernement qui, avant de venir devant la commission sera examiné en conseil des ministres. M. Chauvart présente quelques observations sur l'administration des troupes coloniales et sur les nécessités d'enrayer le développement de la relève. Il déposera prochainement un projet de loi tendant à soustraire Madagascar à l'obligation de la relève par la création d'une légion composée de volontaires. Après des observations entre MM. Le Hérissey et Jourde de la suite de la discussion a été renvoyée à samedi, la commission avait décidé sur la proposition de M. Le Hérissey de réviser deux fois par semaine pour faire subir au projet la solution sur la constitution de l'armée coloniale. LA COMMISSION DU BUDGET Paris. - La commission du budget a repoussé la plupart des augmentations demandées pour l'enseignement secondaire qui s'élevait à 253 533 francs. Sur ce chiffre la commission n'accorde que 21.633 francs affectés au petit personnel nécessaire à l'agrandissement de la Sorbonne et au personnel du laboratoire de chimie pratique de la Faculté des sciences de Paris. Cette décision a été motivée uniquement par la situation budgétaire et sans entrer dans l'examen du fond de la question. Elle a, en outre, rejeté une augmentation de 25 000 francs au Journal des Savants en considérant que les articles assurés de cette revue trouveront place ailleurs. Demain, continuation de la discussion. LE GROUPE DE LA DÉFENSE NATIONALE Le groupe de la défense nationale s'est réuni sous la présidence de M. Georges Berry qui a rendu compte de l'entrevue que les délégués du groupe ont eue avec le ministre de la marine, M. Lockroy qui leur a fait connaître aux délégués les travaux qu'il avait entrepris sur nos côtes. Il a indiqué quels étaient les plans qu'il avait conçus et qu'il voulait réaliser, si le Chambre votait les crédits dont il a besoin. Le groupe a décidé de voter la somme nécessaire pour les travaux de la défense de nos côtes. LES CHEMINS DE FER DU TONKIN Paris. - Après une longue discussion, la commission des colonies a adopté, par 17 voix contre 7, la proposition de projet de loi sur la construction des voies ferrées en Indo-Chine, en ce qui concerne les garanties de l'Etat à accorder à l'emprunt de 200 millions demandé par le gouvernement. L'ACCORD FRANCO-ITALIEN Paris. - La commission des douanes s'est réunie cet après-midi sous la présidence de M. Georges Graux qui a donné lecture de son rapport concluant à l'adoption de l'arrangement commercial franco-italien. Le rapport a été approuvé. La commission a décidé de commencer vendredi la question relative aux grains oléagineux et aux huiles végétales. Au texte du rapport de M. Georges Graux concluant à l'adoption du traité franco-italien, figure une lettre du comité de défense des soies qui prévient la commission des douanes qu'elle maintient ses revendications. L'AMNISTIE AU SENAT Paris. - Devant la commission sénatoriale de l'amnistie, le président du conseil a exposé dans quelles conditions la proposition avait été votée par le Sénat, puis le président du conseil et le garde des sceaux ont été longuement interrogés au sujet des événements d'Algérie. M. Peytral a montré quelles seraient les conséquences financières de la loi en ce qui concerne les amendes et les pertes qui pourraient en résulter pour le Trésor. Il a indiqué comment il serait possible d'éviter ces pertes. La commission s'est ajournée à vendredi. LA FRANCE & LA CHINE Pékin (source anglaise). - On assure sous toutes réserves que le ministre de France aurait présenté au Tsung-li-Yamen un ultimatum disant que si le missionnaire qui est actuellement détenu prisonnier par les rebelles du Sze-Chouang n'est pas remis en liberté dans les dix jours, les troupes françaises recevraient l'ordre de traverser la frontière. Le missionnaire dont il s'agit est le Père Fleury. En même temps, d'autres difficultés ont surgi à Nankin, au sujet d'un litige relatif au territoire de la concession française sur lequel s'est établie la corporation chinoise de Ning-Po. Le consul de France demande la suspension de la concession française. Il est probable que l'ultimatum de la France visé également l'odeur que nous a fait il y a dix jours dernier à Pak-Tong, avec la complicité presque ouverte des mandarins et dans lequel a été massacré le P. Chanès avec 13 chrétiens. Il est à croire que le Tsung-li-Yamen cédera, à moins qu'il ne soit encouragé sous main par l'Angleterre, trop heureuse de nous préparer un second Fashoda en Extrême-Orient. France et Angleterre Le retour de Marchand Paris. - M. Lagarde, ministre de la France auprès de Ménélik, a conformément aux instructions reçues de son gouvernement, pris les dispositions nécessaires pour assurer le ravitaillement de la mission Marchand à son arrivée aux avant-postes abyssins dans la vallée du Nil. Il se pourrait que M. Lagarde se rendit au devant du commandant. L'ENQUÊTE Paris. - Aujourd'hui, la chambre criminelle n'entendra aucun témoin. Elle discute les dépositions faites à ce jour, règle la suite de son enquête et va commencer à s'occuper de la requête du prisonnier du Cherche-Midi. DREYFUS ET SON DEFENSEUR Paris. - M. Demange s'est rendu hier soir au ministère des colonies afin de demander à voir M. Schmitt, chef du 4 bureau des services pénitentiaires. Mais celui-ci s'était rendu à Rochefort pour assister au départ d'un convoi de condamnés pour la Guyane qui a eu lieu hier. M. Demange lui a alors laissé une lettre par laquelle il demande l'autorisation de faire parvenir à Dreyfus certaines pièces et certaines communications. LE DOSSIER SECRET Il est toujours au ministère de la guerre et toujours à la disposition de la chambre criminelle de la cour de cassation, qui en a, comme on se le rappelle, demandé communication. De nombreuses conférences ont eu lieu entre le ministre de la guerre et le président de la chambre criminelle, M. Loew, dans le but d'assurer l'absolue discrétion des personnages qui seraient appelés à prendre connaissance de pièces intéressantes au plus haut point la sûreté de l'Etat. M. le président Loew ayant fait savoir au ministre qu'il désirerait que la loi lui faisait un devoir de communiquer à M. Mornard le dossier secret, le ministre avec infiniment de raison, a prié le magistrat de s'engager à assurer l'absolue discrétion de M. Mornard. Il paraît que M. Loew n'a pas cru pouvoir prendre sur lui de répondre de la discrétion de M. Mornard, de sorte que les conférences n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat. LES PROTESTATIONS Dans la dernière liste de protestation publiée par les journaux dreyfusistes, nous trouvons encore les noms lyonnais que voici: MM. Louis Castoldi, à Lyon; Jean Appietton (sic), avocat à la cour d'appel, professeur agrégé à la Faculté de droit; C.-A. Bryton, membre de la Ligue; Romdier, Mlle A. Tharrel, B. Perrier, V. Burdard, Miles H. Clément, A. Jalabert, E. Bothmer, Baumayer, C.-J. Barklay, MM. M. Breton, A.-H. Fine, Mme M. Fine; MM. Auguste Raneurol; Antoine Lafay, dix-neuf ans; P. Meyerle, Claude Buchet, Abel Buchet, Paul Porchère, Mme veuve Bailourd; MM. E. Breton, Louis Bailourd, Carougeux; Mme Alice Perrin; MM. André Meyer, Bernard Lévy, A. Sellmann, Jean Hamann, A. Navissano, J. Robert, L. Wormser, J. Cottarel, Henry Picard, Laffon, Casapold, Barot, Falluy, Galland, Revillon, Steinhilber, Gonon, Francon, Hugnot, Lonat, Joly, M. Bavier, Louis Fils, Marius Chauvier, E. Pavot, André Pflessenhoffer, P. Mathien, Picard, Mme Jeanne Curtat; MM. C. Moral, E. Simon, Oury, N. Oury, J. Onlinan Paul Lévy Nathankal, A. Kahn, Jules Jacob, Marc Israël, Henri Diedlsheim, Isidore Bloch, Louis Gerin, Georges Kahn, Nathan Dolomon, Georges Chomel, E. Lion; Henri Gins, rédacteur; Mme veuve Ginsburger; MM. Lang, J. Pinet, Mme veuve Salomon; MM. Curtat, Sylvain Hausser; D. Bohard, Mme Florine Bohard, He-Barbe; M. A. Ambert, Lyon, Vosse, membre de la Ligue. Au cours des listes de protestation, on trouve plusieurs fois des protestations anonymes de soldats, de sous-officiers, et même d'officiers, qui « voudraient mais qui ne peuvent signer ». Le Journal en signale une particulièrement significative: Voici, dit-il, ce qu'on a pu trouver, dans le pile-mêle des protestations: « Un capitaine d'infanterie, ancien élève des jésuites, qui ne reste dans l'armée, cette association de malheureux, que pour gagner le pain de ses enfants! » Cela ne vous étonne-t-il pas aussi, de songer qu'on pareil chef, anonyme insulteur de ce qu'il est confiné, à charges d'âmes, qu'il serre chaque jour des mains loyales et surprend la confiance ou seulement la camaraderie de braves gens qui ne peuvent soupçonner ce qui se passe sous ce front? C'est positivement un état d'âme à donner l'épouvante qui vient de se révé-

NOS FEUILLETONS

Prochainement: la FRANCE LIBRE commencera la publication du chef-d'œuvre de Paul Féval, le romanier si goûté de nos lecteurs:

LE BOSSU

Le PETIT PARISIEN C'est un roman de cape et d'épée qui peut soulever la comparaison avec les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas. Que dis-je? C'est une épopée populaire, le vrai genre de l'épopée française, et, si quelques lecteurs font à ce roman le reproche d'être trop connu, nous leur répondrons qu'il se peut relire comme se relisaient aux temps jadis, en rhapsodies chantées, les aventures d'Ulysse inventées par Homère, le premier des feuilletonnistes. Nous espérons que

Le BOSSU

n'aura pas moins de faveur que le Roi des Montagnes, qui a fort intéressé nos lecteurs.

Un Discours

Nous avons, comme nos confrères, reproduit les quelques lignes télégraphiques par les agences, trop court résumé du discours de sir Edmond Monson, ambassadeur d'Angleterre à Londres. En effet, ce discours est intéressant, et volontiers nous en demanderions l'affichage afin d'éclairer l'opinion sur les sentiments de nos voisins. Au début, il est tout sucre et tout miel. Les hommes politiques anglais ont commis des discours agressifs, les journaux nous ont couverts d'injures, harcelés de menaces auxquelles nous ne répondions pas. Tout cela est très répréhensible, mais cette attitude était imposée par les circonstances: « le gouvernement anglais ne pouvait pas prendre une autre attitude que celle à laquelle il s'est arrêté. » Puis l'ambassadeur ajoute négligemment: « Je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'autogénisme que le système protectionniste organisé par la France pour sa politique coloniale doit produire lorsqu'il se trouve en face de nos principes de libre échange. Il nous reste à insister sur les droits que nous assurent les conventions. » Au contraire, sir, vous auriez dû vous étendre davantage sur cet intéressant sujet. Pourquoi l'Angleterre éprouve-t-elle le besoin de marcher partout sur les brisées des autres nations, de créer des conflits continuels par sa manie envahissante, sinon parce qu'elle tient à les inonder de ses produits, et qu'elle sent sa prospérité commerciale et industrielle menacée par le protectionnisme? Il fallait en parler davantage ou

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

M. CAMBON A LONDRES Paris. - M. Paul Cambon, le nouvel ambassadeur de France à Londres, a quitté Paris ce matin à 11 h. 50. Il a pris place dans un wagon-salon. M. Cambon doit remettre demain ses lettres de créance à la reine d'Angleterre. LA QUESTION DES HARAS Paris. - Le ministre de l'Agriculture a reçu une nombreuse délégation des membres du Parlement appartenant à diverses régions d'élevage. Cette délégation est venue protester contre l'intention prêtée à l'administration des haras, qui subit certaines influences, de renoncer à l'élevage du cheval de trait et de trait léger. Le ministre a répondu qu'il s'en tenait strictement à la loi organique de 1864. LE VOTE DES FEMMES Paris. - On sait que le scrutin pour les élections consulaires est ouvert aujourd'hui à Paris et que c'est la première fois que les femmes qui exercent un commerce sous leur propre nom sont appelées à y prendre part. Dans le quartier de St-Germain l'Auxerrois où sont inscrites les plus d'électrices, 1200 environ, une heure avant la fermeture du scrutin 300 suffrages féminins avaient été exprimés. Nouvelles Parlementaires LA COMMISSION DE LA MARINE Paris. - La commission de la marine a adopté aujourd'hui le projet Lockroy sur l'augmentation des cadres des officiers de vaisseau, sauf en ce qui concerne la création d'un deuxième vice-amiral dont la nécessité, malgré l'intervention de M. Ger-villain-Réache n'a pu être démontrée. La commission cependant s'est réservé d'entendre à ce sujet le ministre de la marine. La commission a ensuite adopté le projet de loi de M. de Méby et de plusieurs

ler là, et l'abime apparaît trop profond. Et le silence ! Et cela commence à devenir naturel ! Et pas une folle de contre-protestations ! En des temps héroïques, au temps seulement de Méry de Péne, pour quelques insignifiantes paroles, dans un compte-rendu hâtif, se trouvait avoir dix lieutenants sur les bras, quel effort pour savoir le nom de cet homme, pour le démasquer, pour le contredire, à croire sur parole avec quelque officier tiré au sort ! Maintenant, rien ! L'ordre est de subir !

L'AFFAIRE URBAIN GOHIER
Paris. — L'affaire Urbain Gohier viendra selon toute probabilité devant la cour d'assises le 26 ou 27 décembre, s'il n'est formé aucun pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation.

ESPAGNE ET ETATS-UNIS

Un discours de M. Montero-Rios
Paris. — M. Montero-Rios, président de la commission espagnole à la conférence de Paris, a souligné, hier, au début de la séance, un incident à l'occasion des lignes du message de M. Mac Kinley, relatif à l'explosion du Maine.

Il a terminé en faisant aux députés américains la proposition ferme de confier à une commission internationale, composée de la fois d'Allemands, de Français et d'Anglais, la mission de rechercher les causes de cette catastrophe et de déterminer les responsabilités.

Il a déclaré que son pays était prêt, à l'avance, à se conformer aux conséquences de la sentence qui serait rendue.

Les commissaires américains se sont contentés de repousser purement et simplement la proposition de M. Montero-Rios.

Sur le Niger

Anglais massacrés
Londres. — On mande de la côte ouest africaine au Morning Post qu'un détachement de troupes anglaises a été massacré près de Yelva, sur le Niger.

Ce détachement comprenait le lieutenant Kating et le caporal Gal qui avaient avec eux quatre hommes. Ils tenaient un palabre avec un chef indigène quand celui-ci essaya de faire prisonnier le détachement.

Les Anglais firent une résistance désespérée et le lieutenant, le caporal et douze de leurs hommes furent tués.

Les deux autres qui purent s'échapper ont porté la nouvelle au camp anglais. Une colonne a été immédiatement envoyée pour châtier les indigènes. Cette colonne a pu trouver le corps du capitaine, mais pas celui du caporal.

LA MUNICIPALITÉ D'ALGER

Alger. — La nouvelle municipalité d'Alger vient de convoquer les habitants à un grand meeting qui aura lieu vendredi prochain au théâtre.

M. Max Régis a donné aux agents de la police municipale, des ordres pour qu'ils surveillent les colporteurs et marchands Israélites.

Le transatlantique venant de Marseille a amené M. Morinaud, député de Constantine.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

RUSSIE
Saint-Petersbourg. — A la suite du renouvellement de l'artillerie des armées françaises et allemandes, on dit que le gouvernement russe aurait décidé de procéder également au renouvellement de l'artillerie de campagne russe.

La dépense nécessitée par la mise en exécution de ce projet serait de 180 millions de roubles. Les commandes seraient exécutées exclusivement par des maisons russes et françaises. La France prendrait 1/3 de toutes les commandes. Cette réorganisation aura lieu d'après les modèles français.

ÉTATS-UNIS
New-York. — Stéphane, le coureur français bien connu, vient d'abandonner la course de six jours commencée il y a deux jours à New-York.

Nouvelles Diverses

Députés poursuivis
Paris. — Au début de l'audience d'aujourd'hui à la 9e chambre correctionnelle présidée par M. Rouleau, a été appelée l'affaire de provocation à des attentats contre Lucien Farjat, M. Marcel Habert, député, avocat de M. Farjat, ayant demandé au tribunal l'ajournement des débats de l'affaire à raison de sa connexité

avec d'autres affaires du même genre, le substitut M. Rambaud, s'est exprimé ainsi en substance :

« Je ne m'oppose aucunement à la remise des débats de l'affaire. Loin de là. Quant à la fixation de la date à laquelle cette affaire pourra venir, M. Marcel Habert serait mieux que personne en état de nous renseigner sur ce point. »

En effet, le parquet a l'intention d'impliquer des membres de la Chambre des députés dans des poursuites pour provocations de députés en faveur de la Chambre. Mais pour ne pas demander à la Chambre des députés une autorisation de poursuites, il attendra les vacances pendant lesquelles l'immunité parlementaire est suspendue.

La 9e chambre a fixé au 4 janvier prochain les débats de l'affaire Farjat.

Robin de Campuis
Paris. — Le conseil général a voté plusieurs articles du budget de 1899. Un vi débat s'est engagé sur un amendement de M. Alvy qui demandait la suppression de l'allocation annuelle de 4 000 francs votée par le conseil, en faveur de M. Robin de Campuis.

Sur la proposition du président, le conseil a prononcé l'ordre du jour pur et simple. L'allocation est donc maintenue.

Mutinerie à l'Ecole de Châlons
Châlons-sur-Marne. — Une mutinerie éclatée à l'école des Arts-et-Métiers. Les élèves de la deuxième division ont jeté la literie par les fenêtres et ont refusé de descendre des dortoirs aux ateliers.

L'école est occupée par les gendarmes et une compagnie d'infanterie. Le préfet et les autorités se tiennent en permanence dans l'école. Les mutins demandent le renvoi d'un adjudant qu'ils accusent d'être trop sévère.

Le ministre du commerce a été informé de ces faits. On s'attend au licenciement de la deuxième division et à l'expulsion des principaux meneurs.

Vol audacieux
Moulins. — Un vol audacieux a été commis, cette nuit, à la recette des postes de Moulins. Les voleurs se sont introduits dans les appartements particuliers du receveur et ont fait main basse sur les sacs de charbonnages.

La somme volée s'élève à 5 000 francs environ. L'enquête ouverte n'a encore amené aucune arrestation.

La conférence des chemins de fer
Nice. — La conférence internationale des chemins de fer a tenu sa séance plénière dans la matinée, sous la présidence de M. Noblemestre, directeur du P.-L.-M.

Après avoir souhaité la bienvenue aux députés des Etats, M. Noblemestre a fait allusion au but politique et international du Congrès.

Il a présenté à l'assemblée les députés qui se présentent à ses côtés et a adressé à tous ses remerciements anticipés, pour les efforts qu'ils feraient afin d'attirer le plus grand nombre de voyageurs en France.

Sur la proposition du délégué de la Russie M. d'Ismaïloff, la prochaine réunion du Congrès a été fixée au 15 juin 1899, à Saint-Petersbourg.

Naufrage en Seine
Paris. — Cet après-midi, en Seine, le bateau-omnibus n° 400 a heurté en amont du pont de Solferino un bateau-mouche, et, sa coque s'étant ouverte, a coulé immédiatement.

Le sauvetage des passagers a pu être heureusement opéré. Au cours de la panique trois personnes ont été précipitées dans la Seine. Elles ont été raménées aussitôt.

L'affaire Paulmier
Paris. — Les débats de l'affaire Paulmier, devant la cour d'assises de la Seine, auront lieu durant la session de la 2e quinzaine de décembre.

La Défense de nos Colonies

Les desseins de l'Angleterre se sont démasqués, même aux yeux des moins clairvoyants, lors des négociations relatives au Niger, puis dans la dernière affaire du Nit; du même coup la crainte d'une brusque attaque sur nos côtes et dans toutes nos possessions lointaines dissipa subitement les illusions naïves des esprits libéraux, ruinant le sophisme à la mode sur l'union des deux grands peuples civilisés.

Hélas ! nous avions vécu dans une telle ignorance de ce qui se prépare de l'autre côté de la Manche, que nous négligions les plus élémentaires précautions de défense, nous nous étions abandonnés à toutes les suggestions de l'expansion coloniale, sans nous soucier que nous sommes exposés à trouver sur la route une Angletierre armée jusqu'aux dents, prête à nous dépeupler.

Faut-il rappeler le lamentable décret du 3 février 1890, qui reconnaissait au ministre des colonies, pour la sûreté de notre territoire colonial, les mêmes attributions que celles du ministre de la guerre pour la protection de notre territoire continental ?

Entre ces mains nécessairement débilées, nous étions voués au despoisme de l'incompétence; elles s'empressaient de conférer à un inspecteur des finances détaché toute la direction militaire des colonies ! Nous courions donc à une catastrophe !

Que M. Chamberlain ait dominé plus tôt les temporisations de lord Salisbury, elle était consommée pour un siècle ! La tempête nous eût enlevé notre empire colonial, comme en 1763, dans des conditions presque aussi humiliantes que celles où la fortune de l'Espagne a sombré.

Rendons hommage à l'activité patriotique qui corrige enfin l'ancienne inouïté d'un chef d'état-major quotidiennement une organisation moyenne de l'attaque dont nous sommes privés.

Souhaitons seulement que la précipitation, motivée parfois par de bonnes intentions, ne préside pas au développement de ce zèle surchauffé; la santé des hommes jetés de l'autre bout de la France sur nos côtes sans préparation rationnelle, dans des casernes malsaines ou des casernements douteux, mérite une plus sérieuse attention; il ne faudrait pas qu'en attendant de pied ferme l'ennemi redouté, on néglige de se prémunir contre les intempéries et les épidémies.

Nous craignons encore que le nouveau décret du 23 août 1898, remplaçant celui du 3 février 1890 et fixant les points d'appui de la flotte, ne prête à des erreurs regrettables. L'auteur évidemment sacrifié à l'esprit de mortelle concession qui prétend concilier l'inconciliable et mêle deux autorités distinctes dans l'exécution d'un acte unique. Pour sentir que la consécution d'un fâcheux dualisme entraînera de funestes méprises, et créera une véritable pépinière de conflits, bornons-nous à lire deux articles essentiels :

Art. 2. — Les commandants maritimes des points d'appui de la flotte aux colonies, en ce qui concerne l'administration de leurs territoires de commandement, sont placés sous l'autorité immédiate du gouverneur de la colonie.

Les commandants des points d'appui de la flotte relèvent, au même titre que les autres commandants de la marine, du ministre de la marine.

Les gouverneurs prennent, après être concertés avec eux, les décisions qui nécessitent l'exécution intérieure ou la défense des territoires de commandement des points d'appui de la flotte. Ils leur en confient l'exécution et tiennent immédiatement compte aux ministres compétents des décisions qu'ils ont prises.

Au premier examen, un observateur de bon sens devine dans cette belle réglementation tous les éléments constituifs du parfait désordre, précurseur de la défaite.

Au lieu d'appliquer la simplicité des règlements militaires à une situation qui ne comporte plus d'équivoques, puisqu'elle est absolument dominée par l'intérêt national et les nécessités d'une guerre possible, on a décrété le chaos.

L'article 3 expose les commandants des points d'appui à recevoir simultanément les ordres contradictoires de chefs différents : ceux-ci ne verront jamais les résolutions urgentes au même point de vue, ils ne s'accorderont que par miracle.

En aggravant le mal par les recours aux ministres compétents, on a décidé de ne rien épargner pour rendre la discorde inévitable devant l'ennemi et à son seul profit. Si le ministre des colonies et le ministre de la marine arrivent à se tirer d'embaras, à moins de sacrifier totalement l'un à l'autre, nous reconnaitrons qu'il existe des saints dans la direction des affaires humaines; mais nous préférons ne pas faire une cruelle expérience, trop risquée; car ceux qui manquent de vertus spéciales et de vocations formeront toujours la grande majorité.

Il ne s'agit plus à cette heure de contenir tout le monde et de ménager les susceptibilités secondaires des porteurs de portefeuilles; car la patrie est le même souffre de ces arrangements fallacieux; intolérables en temps de paix, ils entraînent toutes les calamités en cas de guerre.

La politique extérieure nous révèle assez de malentendus, pour que nous redoublions avant tout les querelles à l'intérieur entre les représentants du commandement; pour nous battre utilement avec l'ennemi, il faut ne plus nous diviser et en finir avec l'abominable système des tiraillements, des compétitions et des forces perdues.

ERNEST JUDET.

UN VIEUX MARIN

malades incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaitrice découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toutes les maladies causées par VICES DE SANG. Darès, Bouillon, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Goutte, Anémie, Goutte, Maladies secrètes, etc. Ecrire : V. Gerwat, 45, rue de la République, Lyon.

Chronique Théâtrale

GRAND THÉÂTRE. — Un début
Hier soir, Mlle Paschal débutait dans le rôle difficile de Brunehild. Cette artiste est douée d'une voix assez agréable, surtout dans le registre élevé, un peu faible dans le grave. Elle fera bien de modérer certains jeux de scène un peu forcés. Sur sa manière de chanter, qui a paru bonne, je ne veux donner aucune appréciation; elle elle mal chanté je ne lui en ferais aucun reproche.

En effet, la soirée d'hier a revêtu un caractère tout particulier; voyant Mlle Masilo (Hilda) et Mlle Pascal battre la mesure en chantant, je pensais d'abord qu'une avait oublié son rôle, que l'autre ne le savait pas encore, mais en voyant MM. Ansaldo, Moncaud et Sylva se livrer au même exercice, j'ai compris mon erreur. Ils battaient la mesure au chef d'orchestre, qui lui, se faisait passer à ses musiciens. On juge de l'acrophonie produite par ce procédé...

Le premier essai n'est pas heureux, et notre jeune chef d'orchestre fera bien, je crois, de s'en tenir au vieux système. — J'ajouterais, pour être juste, que rien n'a été changé au reste de l'interprétation. Sigurd : le ballet a dansé comme tous les ballets, avec les pléiés et les chœurs, ainsi que de coutume, ont chanté faux. M.

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir dans un vieux couvent de Jérusalem, un manuscrit renfermant les Recettes de ces merveilleux Remèdes des Templiers, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les Maladies de Poitrine, de l'Estomac, de la Vessie, du Cœur, de la Peau; la Goutte, les Rhumatismes, l'Anémie, la Chlorose, etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni poisons, ni produits nuisibles n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être son propre médecin et celui de sa famille.

M. MALAPERT, à Maiche (Doubs), dépositaire de ces précieux manuscrits, prenant pour sienne la devise de ces moines médecins, offre la brochure explicative à toute personne qui joint à sa demande un timbre de 0 fr. 15 c. pour la recevoir franco.

Chronique Locale

Nécrologie. — Nous venons d'avoir la douleur de perdre un de nos dévoués amis et collaborateurs, M. Vincent Grammond.

Entré à la France Libre dès le début, il y occupa longtemps avec un zèle et un dévouement qui ne se ralentirent point le poste difficile de correcteur. De la correction, où nous avions pu apprécier son caractère et son activité, il passa à la rédaction même où il fut chargé du service de la chronique de Lyon.

C'est là surtout que nous pûmes le connaître; malgré une maladie de poitrine qu'aucun remède ne pouvait guérir, il s'appliqua avec un soin scrupuleux à remplir, au gré de tous, ses nouvelles fonctions; prodigue de son temps et de sa peine, soucieux avant tout de servir loyalement et sans réserve le journal qu'il aimait de tout son cœur, il faisait souvent notre admiration; notre amitié lui était depuis longtemps acquise, il devint vite un camarade pour nous.

Depuis quelque temps, se sentant plus fatigué, il avait dû, non sans une vive déception, se faire souvent remplacer dans son service. Il l'avait même complètement quitté depuis lui jours et il s'était mis au lit, sans que d'ailleurs ni lui, ni sa famille, ni nous-mêmes ne nous doutions de la gravité de ses maux.

Il est mort hier, presque subitement, soutenu d'ailleurs par la religion à laquelle il n'avait jamais cessé d'être fidèle.

Nous présentons à la mère et à la famille de notre camarade, si durement éprouvée, nos condoléances d'autant plus sincères que nous ressentons nous-mêmes leurs propres douleurs.

Nos lecteurs auront, comme nous, une prière pour ce dévoué serviteur de notre œuvre, frappé par la mort en pleine jeunesse et en pleine activité.

Les congés scolaires. — Les congés dans les lycées et collèges pour l'année scolaire 1898-99 sont fixés ainsi qu'il suit : Jour de l'A.N., sortie le vendredi soir 30 décembre, rentrée le mercredi soir 4 janvier; jours gras, sortie le samedi soir 4 février, rentrée le mercredi soir 20 mars, rentrée le mercredi soir 20 mars, rentrée le mercredi soir 20 mars.

Quatorze juillet, sortie le vendredi matin 14 juillet, rentrée le dimanche soir 14 juillet, rentrée le dimanche soir 14 juillet. Les vacances de Pâques seront d'environ deux semaines.

prélatrice en aussi nombreuse société que possible :

— Eh bien ! Un tel, ça va, la culture ? — Heu ! coul-coul-ça. — Nos lapins ne vous causent pas trop de dommage ? — Ah pour ça, si. Tenez, il y a ma piécie qui touche aux bols de M. du Ruchard qui est toute dévorée.

— De sorte que si M. le comte vous en donnait un bon prix, vous vous en défieriez volontiers ? — Ah, mais oui.

Et le paysan était tout surpris, quelques jours après, de se voir faire des ouvertures par le châtelain.

C'est à Bénétou que nous devons cela, disait-il; en voilà un brave garçon.

Deux ans après, le cocher passait pour être la Providence du pays; tout ce qui se faisait de bien au château lui était attribué; si, au contraire, on y prenait une mesure impopulaire, on regrettait que Bénétou n'eût pas plus d'influence.

De nos jours, Bénétou eût rêvé du Palais-Bourbon pour l'âge d'égléibilité. Il se fit même bientôt passer pour être traité en camarade par le comte.

Les grandes vacances commenceront le soir du 29 juillet. La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 octobre.

Les taxes de remplacement. — On lit dans le Matin :

Entendu par la commission du budget sur les propositions d'ajournement de M. Peytral, ministre des finances, a déclaré que le gouvernement ne prendrait pas l'initiative de cet ajournement. Mais, la loi de suppression devenant exécutoire le 1er janvier prochain et un certain nombre de communes n'étant pas encore en mesure de l'appliquer, soit parce qu'elles n'ont pas fait approuver par les Chambres leurs taxes de remplacement, soit parce qu'elles n'ont pas même formulé de propositions à cet égard, le ministre s'est montré d'avis d'accorder des sursis particuliers à chaque commune pour laquelle cela serait jugé nécessaire.

D'après les chiffres fournis par M. Peytral, il y a deux cent quarante-huit communes qui ont présenté des taxes de remplacement sans qu'elles fussent approuvées par le Parlement, et quarante-quatre qui n'ont fait jusqu'à présent aucune proposition.

La commission s'est prononcée contre l'établissement de sursis particuliers, en raison de ce fait qu'elle pourrait être conduit à en accorder par privilège, le bénéfice à certaines communes et à le refuser à d'autres.

Elle a proposé, et le ministre des finances a fini par s'y rallier, un système consistant à accorder un sursis d'une année aux communes qui en feront la demande.

Les admissibles à Saint-Maixent. — Dans la liste des admissibles à Saint-Maixent, publiée par l'Officiel, nous relevons les noms suivants pour le 14e corps d'armée :

Au 22e régiment d'infanterie, MM de Brossard et Héruault sergents-majors; Michel, sergent-fourrier, Piau et Veyne, sergents;

Au 30e régiment, M. Mouguel, sergent-major;

Au 52e régiment, MM. Belle et Jacquin, sergents-majors;

Au 73e régiment, MM. Glass et Joeteur-Monrozier, sergents; Julien, sergent-fourrier;

Au 96e régiment, M. Bois, sergent-major;

Au 97e régiment, M. Riondet, sergent-major;

Au 99e régiment, MM. Coursolles, Derouette et Gindre, sergents-majors;

Au 140e régiment, MM. Bolteux, Delétre, Kreher et Martin Jarrand, sergents-fourriers; Drussel, Fournas et Gilbert, sergents;

Au 158e régiment, MM. Dorche, adjudant; Allier, sergent-majors; Davin, Foubonne, sergents;

Au 159e régiment, M. Garnier, sergent-major;

Au 11e bataillon de chasseurs, M. Ignard sergent; au 13e bataillon, M. Boch, sergent; au 23e bataillon, M. Eblanin, sergent; au 28e bataillon, MM. Allègre et Russac, sergents.

Mesdames, dans la soirée du 8 décembre et dans la journée du 11, veuillez rendre visite aux délégués de la maison Aux Petites Gobelins, 10, rue du Bât-d'Argent; vous verrez, nous en sommes certains, les derniers progrès de l'Art Féminin en Tapisseries, Drogeries et Ouvrages de toutes sortes.

La Comédie française à Lyon. — L'association des anciens élèves des frères qui patronne l'école de la Salle, donnera sa grande fête annuelle de bienfaisance le 16 janvier prochain.

Une induction nous permet de dire que les organisateurs de cette grande soirée artistique qui nous ont habitués, depuis dix ans, à entendre des virtuoses tels que Paerwurks, Diemer, Pugno, Isay et des artistes comme Mme Kraus, Lureau-Escalas, Richard, Richenbourg, Bart, Pierson, Marsy, MM. Auguez, Eschelis, Taskin, Mounet-Sully, Paul Mourét, Coquehadet, Le Bary, Bucher, de Faraudy, Leloir se montrent ont été assez encore très heureux dans le choix de leur programme.

La Comédie Française, représentée par ses principaux sociétaires, interprétera une des grandes œuvres de l'un de nos plus éminents écrivains. Cette fête sera ainsi le digne pendant de Hariani et de Mlle de la veillère.

Prochainement nous ferons connaître le programme de cette solennité artistique et mondaine.

Au Nouveau Lyon. — Amusements, 7, rue Servient, 6, cours de la Liberté. Exposition permanente. — Prix très avantageux.

Faculté des Lettres. — Le cours de M. A. Bertrand, sur les idées de progrès et d'évolution, a eu lieu tous les jeudis à quatre heures et quart et le mercredi, comme il est indiqué par l'affiche.

Grande soirée dramatique. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs un régal littéraire leur sera offert le

dimanche 11 décembre, à 4 heures, dans la grande salle des fêtes du pensionnat Barthélémy, 24.

Des artistes interpréteront la Fille de Rolland, le grand drame historique de vicomte Henri de Bornier, de l'Académie française.

On trouve des cartes chez les Frères, Rolland, 10 et à la sacristie de l'église Saint-André.

Le bénéfice de la séance sera affecté à l'achèvement de l'église Saint-André.

Accident. — Un mécanicien de la compagnie au gaz, M. Antoine Dumas, était occupé, hier, vers 1 heure, à graisser la bielle d'une machine à vapeur du service électrique. Par suite d'une manœuvre imprévue de la machine, la bielle se mit en mouvement et broya la main droite du malheureux.

Après avoir reçu les premiers soins chez M. Magnin, pharmacien, place de Cèlestins, le blessé a été transporté à l'Hotel-Dieu.

Vol à l'Américaine. — Hier, M. Vieux, habitant St-Audéol (Ardèche), était venu voir sa femme à l'Hotel-Dieu, lorsqu'un vol de ses papiers fut commis dans sa chambre. Il fit constater de deux témoins qu'il avait passé une partie de la soirée avec son fils à la brasserie Fritz. Le propriétaire lui conféra une somme de 12 000 francs dont l'un d'eux était solidaire.

Is sortent ensemble de l'établissement et arrivés cours du Mir, l'un des deux acolytes se ditant M. L., l'un des deux M. Vieux, son moniteur qui celui-ci donne volontiers, et y place son porte-monnaie qui contenait 12 000 francs.

Il faut aussi y mettre le nez, a dit-il. Ce que M. Vieux fait sans tarder. On pile le mouchoir et on met le tout dans la poche du paletot du villageois non-pu.

Le Suisse envoie alors M. Vieux au bureau de tabac en lui remettant 2 francs pour acheter des cigares. Quand il revint de faire cette emplette, il chercha mais en vain les deux acolytes qui devaient l'attendre sur le trottoir.

Au bout d'une heure, il eut la curiosité de regarder dans son mouchoir ce qui s'y trouvait. Au lieu de son porte-monnaie renfermant 95 francs, un billet de chemin de fer, il trouva un porte-monnaie en cuir noir complètement vide et au lieu de l'argent du Suisse, un second porte-monnaie en cuir, à l'intérieur duquel se trouvait un gros caliton enveloppé d'un journal.

On juge du désappointement du pauvre homme qui n'a eu d'autre consolation que d'aller raconter sa mésaventure à M. Lottigheux, commissaire de police de Perrache.

Concerts symphoniques. — Le programme du concert, annoncé pour le dimanche 11 décembre, a subi quelques modifications qui ne peuvent manquer d'être favorablement accueillies par les abonnés et habitués de ces intéressants auditions.

L'éminent violoncelliste parisien, Jules Busari, interprétera le beau concerto avec orchestre de notre compatriote M. Charles-Marie Vidor, l'auteur applaudi de l'Opéra-gauche, qui dirigera lui-même l'exécution de son œuvre.

Ba plus de cette attraction de premier ordre, Mlle Bally chantera entre l'air des Noces de Figaro, la Procession, de César Franck.

Ajoutons que pour répondre à de nombreuses demandes, la direction a décidé de numéroter le premier rang des premières galeries. Ces places sont mises en location, à l'Agence de publicité artistique S.P.A., rue Confant, 18, au prix de fauteuils de parquet, soit à 3 francs la place.

Grand Théâtre. — Ce soir, relâche; demain, représentation de bienfaisance au bénéfice du patronage des Enfants pauvres, Don Juan.

Après demain, reprise du Propédie, un des ouvrages du répertoire qui ait conseré le plus de vogue auprès du public.

Théâtre des Célestins. — Le théâtre des Célestins donne une représentation des Deux Gendres.

Demain, vendredi, première représentation de Amouresseux, comédie en 3 actes de Georges de Porto-Riche pour la représentation de Mlle Suzanne Monte avec MM. Parry, Arnaud et Mlle Barthe.

Samedis, Le Bal de Gabrielle. Dimanche, pour continuer le public, en matinée à 2 h. Le Nouriau de Jea, le soir à 8 h. Les Mystères de Paris.

Prochainement, Mon Enfant, La Maison du Bonheur, Sereero Terrelli.

Bureau des consultations tous les jours, de 10 h du matin à 7 h du soir.

Malades qui souffrez allez voir l'Éléphant, 8, r. St-Côme. Consultations gratuites. Médicaments frais.

CHABLY QUINA DELICIEUX
Nouvelles réductions des prix
COURS DE FRANÇAIS A BELLEGARDE
Bellegarde. — Cette nuit, le train exprès de Genève à Paris était en marche et se trouvait encore en pleine gare, lorsque par suite d'un faux aiguillage, la machine du train

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 8 Décembre 1898.

FRÈRES D'ARMES

PAR ALBERT MONNIOT

PROLOGUE PARIASI

— Brute, triple brute, ragea la châteline qui n'avait pas trouvé un mot à répondre, quand il eut refermé la porte sur lui.

Telle n'était pas sa pensée; bien au contraire, elle était stupéfaite d'avoir eu à faire à si forte partie.

Quand on lui avait annoncé Jean Morin, elle avait immédiatement pensé qu'elle allait voir un petit paysan grossier, malpropre s'exprimant avec peine, se traîner à ses pieds en implorant son pardon pour les crimes vrais ou supposés de son père.

Au lieu de cela elle s'était trouvée en face d'un homme bien élevé, soigné, quoique sans recherche, qui lui avait vaillamment tenu tête sur tous les terrains où elle l'avait entraîné.

— Elle en revenait pas. Elle en était là de ses réflexions quand quelqu'un entra sans frapper.

— Qui ça ? interrogea négligemment la comtesse.

— Mais... Jean Morin. — Peu vous importe. — J'aimais à savoir ce qu'il se passe. — Vous m'importent pas. — Ne vous impatientez pas et répondez-moi : Lui avez-vous donné congé ?

— Il entend rester aux Epleux jusqu'à la fin de son bail. — Je me doutais. Il faudra trouver le moyen de le faire partir plus tôt. — Il n'y a pas urgence. — Moi, je n'ai pas le temps d'attendre. — Tiens, et pourquoi donc ?

— Quand il sera sur le pavé, Georget ne voudra plus lui donner sa fille. — C'est vrai. J'oubliais que vous voulez vous marier. — Oh ! un mariage d'intérêt. — Elle fit un geste témoignant de son indifférence.

— Il se jeta à ses côtés, sur le sofa : — Vous savez bien que je n'en puis pas faire d'autre. — Ne dites donc pas des sottises, Bénétou, et laissez-moi. — J'ai à me venger de lui, reprit le cocher; hier encore, il m'a lâchement frappé et s'est enfui évitant la correction que j'all

combins Bouveret-Bellegarde, est venue... Les dégâts sont importants, mais purement matériels.

MOLIN FRÈRES... LINGERIE... FOURNITURES... DÉPARTEMENTS

AIN... Ste-Cécile... L'Union musicale de N. Cécile.

LOIRE... La Chambon-Fegerolles... Sainte-Cécile dimanche prochain 11 décembre.

ARDÈCHE... Anagny... Suites d'accident... M. Benoit Egrier, le malheureux employé.

CHRONIQUE FINANCIÈRE... Bourse de Lyon du 7 Décembre 1898

1881. Comté, 285, 287, Fonderie de Chasse, 1250. Paris, Kamata, 792, 794.

MARCHÉ EN BANQUE... Reprise de l'action Casati à 158.

ACTIONS... Urykany, 125.50. De Beers, 673. Tharsis, 191.10. East Rand, 153.90. Goldfields, 137.50.

OBLIGATIONS... Bons de l'Exp. 1890, 17.00. Bons de l'Exp. 1889, 7.10.

CHANGES SUR PARIS... A Londres, 115.50 3/4. Vienne, 11.47.75.

HERNIES... 30 ans de succès... Opération radicale (supprime les bandages).

Dernière Heure... Les députés poursuivis... Parmi les députés qui seront, d'après les informations que nous avons recueillies.

Le mouvement carliste... Rome. — On confirme que le Pape a fait envoyer au ponce de Madrid des instructions l'invitant de faire en sorte que le clergé espagnol s'abstienne de faire de la propagande carliste.

Inauguration du nouvel Opéra-Comique... Paris. — La soirée d'inauguration de l'Opéra Comique a eu lieu au milieu d'une affluence considérable.

COMPANT... M. Félix Faure est arrivé en landau fermé. Il a été accueilli par les cris de :

« Vive l'armée ! » Quelques assistants ayant crié : « Vive Piquart ! » une courte bouleuse s'est produite. Une arrestation a été opérée.

LE DISCOURS DE SIR MONSON... Paris. — On s'est beaucoup entretenu dans les couloirs du discours prononcé hier soir par sir Monson au banquet de la chambre de commerce anglaise.

L'affaire Dreyfus... Paris. — M. Trarieux, président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, a adressé au président du conseil une lettre dans laquelle il lui demande quelles mesures il prendra afin d'empêcher les désordres qui pourraient se produire demain soir à la salle des Mille-Colonnes.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT... ÉTAT CIVIL DE LYON... FUNÉRAILLES DU 8 DÉCEMBRE 1898

Premier arrondissement... Vve Saramas, née Marie Buisson, sans profession, 63 ans, rue d'Algérie, 29, f. 8 h.

Deuxième arrondissement... Georges Antoinette, cultivateur, 53 ans, Hôtel-Dieu, f. 7 h.

Troisième arrondissement... Veuve Schneider, née Jeanne Gerret, sans profession, 63 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, f. 8 h.

Quatrième arrondissement... Veuve Mercier, née Françoise Bert, tissuse, 70 ans, rue Josephin-Soulayr, 35, f. 7 h.

Cinquième arrondissement... Veuve Dolé, née Estelle Gerret, sans profession, 63 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, f. 8 h.

Sixième arrondissement... Néant.

Communications Diverses

Elections consulaires... C'est aujourd'hui, jour de dimanche, qu'a lieu le scrutin pour le renouvellement partiel du tribunal de commerce de Lyon.

Société d'horticulture pratique du Rhône... Dans sa prochaine assemblée générale qui aura lieu dimanche prochain, 11 décembre, cette société procédera aux élections pour le renouvellement des membres de son bureau et de son conseil d'administration.

Association générale des étudiants... Encouragée par le succès de son dernier concert, l'Association générale des étudiants a décidé d'en faire un second, le samedi 9 décembre, à 8 h. 1/2, très précises du soir.

MARCHÉS DE LA RÉGION... Fouras. — Marché du 7 décembre 1898. — Froment, 1^{re} qualité, le double-décalitre, 3 1/2 ; 2^e qualité, 3 0/0 ; blé-mouton, les 100 kil., 11 1/2 ; 1^{re} qualité, 11 1/2 ; 2^e qualité, 11 0/0 ; seigle, les 100 kil., 4 0/0 ; orge nouvelle, le double-décalitre, 2 40 ; orge, 1 80 ; Colza, 4 45 ; Pommes de terre, les cent kilos, 6 25 ; blanches, 0 00 ; Farine grasse, les 125 kil., 41. 2^e qualité 38, 3 30 ; Pain miché, le kil., 1^{re} qualité, 40 ; 2^e qualité, 35 ; 3^e qualité, 30 ; Viande, 1^{re} qualité, le kil., 1 1/2 ; 2^e qualité, 1 0/0 ; Beurre, le kil., 2 20 ; Œufs la douzaine, 1 20.

Spectacles & Concerts... GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui, Relâche. Bureau 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui à 8 heures, Les Deux Orphelins.

THÉÂTRE RANCY. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et les jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque du Bellecour. Tous les jours, de 2 à 3 heures du soir, concert par les musiques de la garnison.

TOUJOURS LA DENTITION... Il est des sujets sur lesquels il faut revenir sans cesse, pour en tirer chaque fois de nouveaux enseignements.

ASTHME, BRONCHITE, TOUX... GUÉRISON ASSURÉE PAR LES PASTILLES D'HELIUMINE.

CHOCOLAT CÉRÉALE... DÉLICIEUX AU GOUT. Le seul qui n'échauffe pas. IMMENSE SUCCÈS.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

22, Rue de la République, 22. SOCIÉTÉ MODERNE D'ALIMENTATION. 8 Décembre : EXPOSITION. 17 Décembre : OUVERTURE. A CETTE OCCASION, RABAIS EXCEPTIONNELS.

AGRANDISSEMENT PORCELAINES & CRISTAUX CAMBET. Rue de la Charité, 13. Objets d'Art et de Fantaisie pour Cadeaux.

ÉTRENNES SCIENTIFIQUES. Jouets mécaniques, électriques, vapeur, etc. OPTIQUE DE CHOIX. Seul concessionnaire des verres isométriques. MON BENEVOLO. 48, Rue de la République, Lyon. PRIME POUR TOUT ACHAT DE 15 FRANCS.

Pianos & Orgues TH. PROBST. 11, rue Constantine. REPRESENTANT DE LA MAISON ERARD. Choix unique de tous Facteurs.

Colobros Orgues Américaines de WEAVER. Seul Représentant pour la FRANCE.

LES SEULS PORTRAITS VRAIS. ne peuvent être obtenus qu'à la LUMIÈRE ARTIFICIELLE INSTANTANÉE (BREVETÉ S.G.D.G.)

J. HÉRON. Photographes, 6, PLACE BELLECOUR, LYON au 2^e de-chaussée. Opère tous les jours jusqu'à 7 h. du soir, et le samedi jusqu'à 11 h. du soir.

A la Corbeille. LA DEMI-LUNE. Tous les jours : Poule Corbeille - Mate'otte - Langouste à la Russe.

CHOCOLAT CÉRÉALE. DÉLICIEUX AU GOUT. Le seul qui n'échauffe pas. IMMENSE SUCCÈS. DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

NOUILLETES... de cette ferme des Epleux sur laquelle le misérable intrigant avait jeté son dévolu.

Les plus importants Magasins d'ameublements AU NOUVEAU LYON 7, rue Servient, 20, cours de la Liberté

A LA PALETTE D'ARGENT Peinture et fournitures en tous genres Articles bois et métal à peindre

DÉCOUPAGE SUR BOIS Pour Amateurs Machines à Découper de tous genres

COMPAGNIE HOUILLÈRE & MÉTALLURGIQUE DE NOVO-PAVLOVKA BASSIN du DONETZ (Russie)

SI VOS CHEVEUX TOMBENT Faites usage du Pétrole ELAIN

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE MON LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Etudes de M. GUILLERMAIN, avoué à Lyon, rue Grenette, 2 et de M. VIALATOUX, notaire à Grézieu-la-Varenne (Rhône).

A VENDRE très pressé FONDS DE SELLERIE & BOUILLERIE de premier ordre

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles

Vins Beaujolais Pour acheter directement vos vins à la propriété

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE de toutes nuances

TERRAIN A VENDRE sit. r. Masséna, 21, p. le c. Vitton

CYCLISTES La maison CASTOLDI, commentant la construction de ses modèles 1898

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT GRANDE BAISSE DE PRIX

Le meilleur Café Torréfié se trouve CHEZ WATTEBLED & C^{ie} COMESTIBLES - Place de la Bourse, LYON

Maison fondée en 1840 BREVETÉE S. G. D. G. FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS MON JACQUEMONT

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Fèces-Liquides en tous genres

AU COLOSSE DE RHODES Henri BONJOUR & C^{ie}, Successeurs de DUFFIN

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PÂTISSIERS, CONFISERS ET CUISINIERS

Polices remboursables à 100 fr. SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès

EN VENTE A LYON chez Mme Evrard, mar chande de journaux, rue Tho massin

A Céder 500 CASQUES (Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Étranger)

On demande à acheter d'occasion Un Coffre-Fort incombustible

A CÉDER pour raisons de santé UNE Imprimerie-Librairie ET JOURNAL RÉPUBLICAIN

AUX 4 BLASONS MALAVAI Gravés en tous genres

AU BON SOLDEUR 12, rue Macéno, Lyon

GENÈVE Hôtel du Mont-Blanc

JEUNE HOMME instruit, 20 ans, marié, père de famille,

ON ACHETERAIT La jouissance de petite maison dans la zone franche

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir un grand nombre de simples les maladies réputées incurables

STATUES DE ST ANTOINE DE PADOUA NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

BONS DE L'EXPOSITION De 1900 17^e Tirage: 26 Décembre 1898 GROS LOT 100.000 fr.

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR: L'ABBÉ NAUDET

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL Nettement républicain - au point de vue politique

BULLETIN D'ABONNEMENT Je souscris à l'abonnement à l'année

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Poyrat, Lyon

BOURSE DE PARIS du 7 Décembre Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTAT, ACTIONS, OBLIGATIONS, etc.

BOURSE DE LYON du 7 Décembre Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTATS, OBLIGATIONS, ACTIONS, etc.